

L'ARGUMENTATION SANS LA PREUVE: PRENDRE SON BIAIS DANS LA LANGUE

Cognition et Interaction
vol.2, n° 1-2 (1998)

Pierre-Yves Raccah
CNRS
pyr@ccr.jussieu.fr

L'objectif de cet article est de proposer une conception de la langue selon laquelle les énoncés sont destinés non pas à "véhiculer" du sens ou des informations, que les interprétants *découvraient*, mais, au contraire, à leur faire *construire* du sens, à partir de ce qu'ils croient ou qu'ils savent. Selon cette conception, une démonstration, exprimée par des énoncés d'une langue naturelle ne *donne pas à voir* les preuves ou les indices qu'elle évoque: elle conduit le destinataire à construire ces preuves ou ces indices, en utilisant des "outils" présentés comme généraux et partagés. Il s'ensuit d'une part, que la responsabilité de l'adéquation des éléments utilisés avec une certaine réalité est laissée, en partie, à l'interprétant, et, d'autre part -et surtout-, que la responsabilité des règles appliquées est dissoute dans une sorte de consensus social.

Afin de bien délimiter cette conception de la langue, je commencerai par l'opposer à une conception beaucoup plus classique, mais qui me semble inacceptable: la conception *informationnelle* du sens. Cette conception informationnelle, inspirée par l'idée (plus ou moins avouée) que les langues ne sont que des approximations imparfaites des langages formels, je montrerai qu'elle est très intimement liée au désir d'utiliser des systèmes de logique formelle comme systèmes de représentation du sens; le principal objectif de cette première partie sera de montrer au lecteur le fossé qui sépare les langues naturelles des langages formels.

Dans un deuxième temps, après une réflexion sur le rôle de la sémantique et de la linguistique en général, je plaiderai pour la conception inférentielle-constructive-inter-subjective du sens que j'ai évoquée plus haut, et qui est inspirée des travaux de Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot¹. Ce plaidoyer m'amènera à opposer à la conception *informationnaliste* de la signification, une conception que, faute de mieux, je qualifierai d'"*argumentationnaliste*".

L'idée générale est que les mots évoquent des règles d'inférence propres à la communauté linguistique à laquelle appartiennent les interlocuteurs; les inférences suggérées par les énoncés s'appuient sur ces règles intrinsèques aux mots, qui s'imposent non pas en raison d'une certaine *vérité* ou *adéquation avec le monde*, mais plutôt en raison des conventions linguistiques et sociales. Ainsi, l'énoncé "Jean est bavard", utilisé pour justifier qu'on ne l'ait pas invité à une soirée, n'est un argument que parce que l'accord sur l'adjectif "bavard" l'impose: ce mot "piège" l'interprétant en ce que son sens n'est constructible qu'en tant qu'intervenant dans un énoncé destiné à constituer un argument pour la conclusion visée. Ceux qui aiment écouter Jean ne le trouveraient pas *bavard* même s'il parle beaucoup: ils emploieraient plutôt des adjectifs comme *communicatif*, *extraverti*, *intéressant*, ... qui, précisément, ne permettent pas l'argumentation initiale.

¹ Malgré de nettes influences et des problématiques communes, je ne peux garantir aucune sorte d'orthodoxie...

1. CRITIQUE DES MODÈLES CONFITURIERS

La position qui passe pour idéologiquement neutre en sémantique linguistique est, encore à notre époque, celle qui assimile les mots à des étiquettes désignant le contenu de pots de confiture, qui seraient des concepts. Selon cette métaphore sucrée, la signification d'un mot ne serait autre que cette confiture que les concepts contiennent (elle existerait donc indépendamment des langues, qui ne seraient rien d'autre que des systèmes de rangement...); parler reviendrait à donner la recette d'un mélange de confitures, que le destinataire s'empresserait de faire sur la suggestion du locuteur. En gardant à l'esprit cette métaphore, et en supposant que les énoncés témoignent de l'éducation de leurs locuteurs, on dispose d'un éclairage brillant pour saisir le fameux dicton concernant la culture... Mais rien de plus ne me paraît pouvoir être éclairé par cette métaphore. En effet, d'une part, elle conduit à des modèles naïfs, qui ne peuvent ni rendre compte de phénomènes élémentaires qui caractérisent les langues (humaines, naturelles, ...), ni décrire, avec une quelconque plausibilité, le fonctionnement cognitif (humain, naturel, ...); et, d'autre part, elle masque les liens entre les signifiés et la langue, et annule ainsi toute possibilité théorique de décrire les rapports entre le système linguistique du lexique et les idéologies dans lesquelles et à partir desquelles il s'est progressivement construit.

Dans cette première partie, je reprendrai brièvement la critique de la naïveté des modèles confituriers, critique que j'ai déjà développée à plusieurs reprises, et que, fort heureusement, je ne suis pas seul à étaler.

La logique fascine les linguistes et les philosophes du langage au moins autant que le langage fascine les logiciens... Lorsque le linguiste en attend trop, son usage peut pourtant conduire à des impasses, dues à un usage impropre, puis à des déceptions (lorsque l'on s'aperçoit de l'impasse sans s'être aperçu de l'impropriété de l'utilisation...). Cette fascination a conduit à deux types de situations :

- ✍ les uns s'acharnent à tenter de sortir de l'impasse au moyens de systèmes de logique de plus en plus sophistiqués, assumant le risque de déplaire aux logiciens purs, qui ne voient dans ces systèmes que des aberrations, et d'impatiser ceux des linguistes qui ne sont pas fascinés par la logique, lesquels trouvent ad hoc les constructions proposées, et découvrent sans cesse des contre-exemples ou des phénomènes dont le linguiste "logicisé" ne peut pas rendre compte.
- ✍ les autres, après quelques tentatives infructueuses pour décrire tel ou tel phénomène au moyen de tel ou tel système de logique formelle (que ces tentatives soient le fruit de leur travail ou émanent d'autres...), finissent par abandonner tout espoir de recours à la logique pour décrire les phénomènes linguistiques, et se retranchent dans une position selon laquelle il serait impensable et même aberrant, pour ne pas dire condamnable, d'envisager un tel recours.

Avant d'aller plus loin, je dirai quelques mots sur l'ambiguïté du mot "logique", ambiguïté qui complique encore la situation. Le mot "logique" est, en effet, tantôt employé pour désigner, de façon un peu confuse, les "lois objectives de la pensée", tantôt utilisé comme synonyme de "système formel de représentation". Dans le premier sens, *la* logique est vue comme un jeu de règles à caractère universel et normatif, auquel doit se conformer tout enchaînement de pensées digne de ce nom. En ce sens, il n'y a qu'une logique. Mais cette Logique (accordons-lui la majuscule...) ne peut certainement pas être utilisée pour décrire la signification, car il s'agit plutôt de préceptes, de règles de comportement. Dans le deuxième sens du mot, *une* logique est un des systèmes formels de représentation qui respecte tout ou partie des lois de *la* Logique. Le conflit entre les deux positions -

engouement ou rejet- me paraît reposer, entre autre, sur une confusion entre ces deux acceptions. Il semble en effet difficile de revendiquer qu'une théorie de la signification ne repose pas sur les lois de la logique; d'autre part, -je tenterai de le montrer dans mon exposé- l'idée selon laquelle une langue naturelle serait réductible à un système formel de représentation, est inacceptable.

Une célèbre phrase du logicien Richard Montague, remontant au début des années 70, et surtout les interprétations qui l'ont malmenée, illustre bien ces deux positions :

«There is, in my opinion, no interesting theoretical difference between natural languages and the artificial languages of logicians ;...»²

Si je ne partage pas l'opinion exprimée crûment par Montague, j'admets néanmoins une idée qui peut sembler proche de cette dernière: il s'agit de l'idée selon laquelle une théorie scientifique de la signification, pour être adéquate doit *avoir une structure* semblable à celle des théories formelles et, en particulier, aux langages de logique formelle. Il ne s'agit plus ici d'une position empirique concernant la structure des langues, mais d'une position épistémologique, plus précisément méthodologique, relative à la structure des théories concernant les langues.

Je voudrais tout d'abord comparer le rôle que trois notions classiques jouent dans les langages artificiels avec celui qu'elles jouent dans les langues naturelles. Les différences que je tenterai de mettre en lumière pourront apparaître comme des différences fonctionnelles, liées à l'usage: je tenterai de montrer que, au contraire, il s'agit de différences *essentielles*, qui obligent à considérer langues et langages comme deux genres différents, et non pas comme deux espèces du même genre.

1.1 Le statut des énoncés

Dans un langage artificiel, chaque énoncé est présenté comme indépendant de la situation d'énonciation et, en particulier, du locuteur. On pourrait exprimer la même idée en disant que les situations d'énonciations sont implicitement quantifiées universellement. Il s'ensuit que, dans les langages formels, la différence de statut entre *phrase* et *énoncé* n'est pas pertinente. En fait, quand les logiciens parlent de *référence*, *dénotation*, *vérité*, ils restent au niveau de la proposition-phrase, sans aucun besoin de relativiser ce qu'ils en disent à un sujet parlant. Ainsi, le sens de tout énoncé de la phrase

$$(1) \quad \forall X \forall Y \quad (((X \in \mathbb{N}) \& (Y \in \mathbb{N})) \Rightarrow (5 \neq X/Y))$$

que l'on peut exprimer par la phrase française (2)

$$(2) \quad \text{La racine carrée de cinq n'est pas un nombre rationnel}$$

est indépendant de la situation d'énonciation: il dépend exclusivement de la définition des termes utilisés, définition considérée comme universelle.

En revanche, les énoncés des langues naturelles sont reliés à des locuteurs et à des situations; et, de plus, cette relation détermine (en partie) le sens de l'énoncé. Ainsi, la phrase (3)

$$(3) \quad \text{Le chien est encore sur le tapis}$$

² Montague, "Universal Grammar", THEORIA 36 P. 373, 1970.

donne lieu à différents énoncés, de sens distincts, en fonction des rapports entre le locuteur et le chien, entre le locuteur et le tapis, etc.

Des observations de ce type mettent en lumière une différence essentielle entre la sémantique des langages formels et celle des langues naturelles: la première se limite à construire le sens (unique) que le destinataire (universel) a à découvrir dans chaque énoncé-phrased. La seconde doit expliciter les instructions, marquées dans les phrases, que le destinataire applique pour construire les sens des énoncés de ces phrases, en fonction des différentes situations d'énonciation.

1.2 Statut de la notion de vérité

Beaucoup d'encre a coulé à propos de l'utilité de la notion de *vérité* pour la description de la signification des phrases ou pour celle du sens des énoncés des langues naturelles. Cette question ne concerne pas seulement ceux qui veulent utiliser les systèmes de logique formelle pour décrire la signification des phrases, mais aussi ceux qui veulent rendre compte des aspects référentiels des énoncés (sans pour autant s'intéresser aux formalismes). Lorsque j'énonce

(4) Le chien est sur le tapis

je parle de quelque chose dans le monde, et il est légitime de se demander si ce que j'en dis est vrai. Néanmoins, pour qui désire comprendre les structures des langues (naturelles), l'importance de cette question est très relative, si on la compare à sa position centrale dans les langages artificiels. En effet, quand je profère (4) (et ceci est encore plus vrai pour (3)), je fais plus qu'attribuer une propriété à un objet; pour s'en rendre compte, il suffit de comparer (4) avec (5)

(5) Le tapis est sous le chien

On remarquera que, dans toutes les situations où un énoncé de (4) est vrai, un énoncé de (5) est aussi vrai, et *vice versa*, et pourtant, (4) et (5) n'ont pas la même signification. Ces phrases font donc plus que nous renseigner sur les conditions de vérité de leurs énoncés, et il est donc légitime de considérer la notion de vérité comme secondaire, *du point de vue des structures des langues*. Mais ce qui m'intéresse ici est que, même en ce qui concerne les aspects du sens pour la description desquels la notion de vérité pourrait être utile, cette notion de vérité n'est pas la même que celle qui est utilisée dans les langages formels: cette dernière s'oppose à la *fausseté*, tandis que la notion qui pourrait être utile pour la description des langues s'oppose au *mensonge*. Pour comprendre l'importance de la différence que cette situation crée entre les langues et les langages, il suffit de constater que *fausseté* et *mensonge* ne coïncident pas nécessairement: on peut trouver des cas de *fausseté* dans lesquels il est difficile de parler de *mensonge*, et trouver des cas de *mensonge* dans lesquels on ne peut pas parler de *fausseté*. Ainsi, le congressiste domicilié à Issy-lès-Moulineaux, qui, à Tokyo, déclare à un de ses collègues australiens "J'habite Paris", ne *ment* pas bien qu'il ne dise pas la *vérité*; de même, le passant, fumeur de cigarillos, à qui un clochard demande une cigarette, répondra sans doute, pour avoir la paix, qu'il n'en a pas, ce qui sera *vrai*, mais restera un *mensonge* (s'il lui reste des cigarillos).

1.3 Variabilité de la signification à l'intérieur de même la phrase

Un dernier phénomène général que je veux mentionner ici est le fait que, dans les langues, deux occurrences du même mot dans un énoncé doivent généralement être interprétées sur la base de significations différentes, même quand elles jouent le même rôle informationnel. Pour illustrer cette propriété, j'emprunterai un exemple utilisé par Oswald

Ducrot dans un séminaire de 1991. Il s'agit d'un vers d'*Andromaque*, de Racine, dans lequel le roi Pyrrhus annonce à Andromaque qu'il ne l'attendra plus et qu'il a décidé de tuer Astyanax, le fils d'Andromaque, comme les grecs le lui demandent:

(6) Je meurs si je vous perds mais je meurs si j'attends

L'articulation avec *mais* ne permet pas que les deux occurrences de *je meurs* soient interprétées dans le même sens: s'il en était ainsi, elles ne pourraient évidemment pas avoir des orientations argumentatives opposées, comme le requiert la présence de *mais*. D'autre part, la présence de *mais* requiert aussi que l'orientation de la deuxième occurrence de *je meurs* soit présentée comme plus importante pour son locuteur. Il en résulte que Pyrrhus, en prononçant (6), présente la "seconde mort" comme plus importante, plus terrible que la première: c'est pour l'éviter (lui préférant la première) qu'il décide de tuer Astyanax. Il est clair que les langages formels ne permettent pas ce genre de choses. Que dire, en effet de

(7) La racine carrée positive de X est paire si X est multiple de 4, mais la racine carrée positive de X est paire si X est pair

Malgré ma présentation en trois paragraphes distincts, les trois propriétés générales que je viens de rappeler sont liées. Par exemple, on ne pourrait pas parler de *mensonge*, s'il n'y avait pas de locuteur, responsable de son énoncé. Ces différences ne sont alors que des symptômes d'une différence plus profonde entre langue et langage, différence qui a laissé indifférents la plupart des linguistes et la quasi-totalité des logiciens et des informaticiens. La prise en compte de ces phénomènes permet une conception des langues dans laquelle le sens est construit³ par le destinataire, ce dernier utilisant pour ce faire, ses connaissances et croyances sur le monde, conjointement aux règles linguistiques évoquées par la phrase et les mots, règles qui constituent leur *signification*.

2. UNE ALTERNATIVE AUX THEORIES INFORMATIONNELLES

Je propose maintenant une alternative à ces conceptions naïves, alternative dans laquelle l'accent est mis sur le caractère inter-subjectif de la langue elle-même (et pas seulement de l'interaction langagière). Cette alternative s'appuie d'une part, sur une réflexion épistémologique qui prend en compte les contraintes décrites au paragraphe précédent, et vise à une description des phénomènes de langue (donc, au niveau de la *phrase*), qui rende compte des observations empiriques (qui ne peuvent donc se situer, au mieux, qu'au niveau de l'énoncé⁴). D'autre part, elle repose sur une étude des rapports entre le lexique et les idéologies, étude qui suggère une métaphore plus laborantine que celle de la confiture: la métaphore du cristalliseur.

Après avoir présenté les grandes lignes de cette réflexion épistémologique, je propose le modèle théorique appelé Théorie de l'Argumentation dans la Langue (TAL)⁵, qui constitue une manière *parmi d'autres* de prendre en compte les résultats de cette réflexion: choisir ce cadre théorique implique l'adoption d'hypothèses spécifiques, caractéristiques d'une certaine conception de la langue, et qui s'ajoutent à celles qui découlent de la réflexion épistémologique⁶. Je parlerai enfin de la place que la TAL donne au lexique et de la manière dont ce

³ Ou plutôt "sculpté", comme me l'a suggéré Evelyne Andréewsky, pour éviter de laisser entendre que le sens est assemblé à partir de "petits bouts de sens".

⁴ En toute rigueur, l'énoncé, lui-même, est déjà une construction théorique, fondée sur des "observations" plus empiriques, telles que l'occurrence d'énoncé, l'effet de sens, etc.: cette question est abordée plus bas.

⁵ Cf. [Anscombe et Ducrot 1983], ou [Racah 1984a, 1984b, 1990].

⁶ D'une manière générale, l'épistémologie ne peut pas se substituer à la science...

dernier, dans la TAL, cristallise les connaissances et les croyances en vigueur dans une communauté linguistique. Je montrerai que les caractéristiques de la langue qui ressortent de l'analyse proposée au paragraphe précédant (caractère argumentationnel du sens, caractère inférentiel et graduel de la signification, et autres réactifs) relèvent de cette seconde métaphore et évitent les travers des modèles naïfs, tout en permettant de formuler des hypothèses riches sur les rapports entre le système lexical, les connaissances et la société.

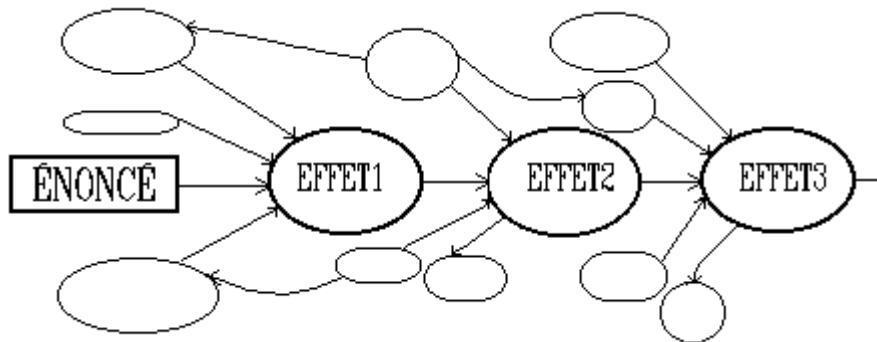
2.1 Effets de sens et signification

L'étude empirique des énoncés permet, au linguiste, non pas d'en observer directement le sens, mais d'en proposer une construction, à partir des effets observables de ces sens. Ces effets peuvent être de tout ordre:

- effets référentiels ;
- effets illocutoires ;
- effets argumentatifs ;
- effets littéraires et poétique ;
- effets émotionnels ;
- effets hypnotiques (pourquoi pas ?) ;
- effets curatifs, religieux, ou autres (pour ceux qui y croient...) ;

....

Selon les points de vue, tel type d'effet de sens -si tant est qu'on l'admette- peut apparaître comme "*plus proche*" du sens que tel autre, en ce sens, par exemple, qu'une chaîne causale reliant l'énoncé à l'effet en question serait plus courte et contiendrait moins de points auxquels pourraient intervenir d'autres causes:



Après avoir précisé la place et le rôle que, selon cette conception, la sémantique linguistique doit jouer, je montrerai la nécessité d'une description argumentationnelle de la signification, et l'autonomie d'une telle description vis à vis d'une description informationnelle. Je proposerai un modèle théorique et descriptif qui rende justice à ces deux aspects de la signification.

2.2 Le rôle de la sémantique linguistique

Quelque soient les divergences concernant le "classement" des effets de sens, l'ensemble des disciplines s'intéressant aux énoncés sont d'accord pour admettre que ce sont les effets de sens les plus "*proches*" de l'énoncé (dans la chaîne causale mentionnée plus haut) qui relèvent, en quelque sorte par définition, de la linguistique. Cette dernière serait donc censée "coller à la langue" et proposer des outils utilisables par les autres disciplines. Cette position, qui fournit une sorte de *cahier des charges* à la linguistique, n'a pas un caractère

d'évidence suffisant pour justifier qu'elle reste implicite dans la quasi-totalité des approches ; je l'adopterai néanmoins, sans en approfondir ici l'analyse.

De ce point de vue, la sémantique linguistique a pour tâche :

- de mettre en évidence ce qui, dans les phrases de la langue, instruit sur la construction (ou la sculpture...) du sens des énoncés de ces phrases⁷, et
- de décrire les mécanismes de cette construction (ou sculpture...), étant entendu qu'il ne s'agit pas ici de mécanismes psychologiques dont on postulerait qu'ils seraient mis en oeuvre dans l'activité humaine de compréhension: du point de vue du linguiste, il s'agit bien d'une *re*-construction formelle (et surtout pas d'une *sculpture*, si l'on ne veut pas être ésotérique...) du résultat de cette activité de construction (ou de sculpture...). Cette re-construction entretient néanmoins des liens avec la description psycho-linguistique des mécanismes humains mis en oeuvre dans l'activité de compréhension⁸.

2.3 Quelques mots sur la TAL

2.3.1 *Information et argumentation*

Comme nous l'avons vu plus haut, le courant dominant en sémantique linguistique considère les effets référentiels comme tellement "*proches*" du sens, qu'ils seraient pratiquement identifiables à ce dernier. C'est le cas de toutes les sémantiques utilisant, de près ou de loin, la logique mathématique comme système de représentation du sens: de Davidson à Montague et de Chomsky à Sowa, en passant par Shank ou Kamp, la signification des phrases (qui n'est généralement, chez ces auteurs, pas distinguée du sens des énoncés) est assimilée à une formule d'un système de logique⁹, destinée à "*capturer* l'information objective *contenue* dans les phrases".

Je montrerai pourquoi une description sémantique des phrases ne peut limiter son ambition à rendre compte de ceux des effets de sens des énoncés qui relèvent de l'information objective: des contraintes sur l'orientation argumentative des énoncés sont inscrites dans la langue elle-même, et ne sont pas exprimables en termes d'information. Pour cette *démonstration* (la nécessité d'une composante argumentationnelle autonome dans la sémantique des phrases), j'étudierai les contraintes sur l'argumentation introduites par certains connecteurs et opérateurs, et montrerai qu'elles sont indépendantes de la situation d'énonciation. D'où la nécessité d'inclure ces contraintes dans la description sémantique des phrases. Je montrerai ensuite que ces contraintes n'ont aucune influence sur l'information objective qu'expriment les énoncés, et ne sont nullement influencées par elle. D'où l'autonomie de la composante argumentationnelle.

Considérons les phrases

(8) Jean est intelligent mais brouillon

et

(9) Jean est brouillon mais intelligent

et examinons les relations entre certains des effets de sens de leurs énoncés possibles. Les énoncés possibles de (8) et de (9) se présentent comme décrivant des propriétés ou des dispositions d'un individu nommé "Jean". Les propriétés attribuées à Jean en (8) semblent

⁷ Le sens étant établi, comme suggéré ci-dessus, par l'observation et la hiérarchisation des effets de sens.

⁸ Voir [Racah 1984] pour un développement sur ce sujet.

⁹ Calcul des prédicats, pour les plus faibles; théorie des types, logiques modales, intensionnelles, non monotones, pour les plus élaborées; réseaux de toutes sortes, pour les ordinateurs, leurs ingénieurs et beaucoup de leurs théoriciens....

bien les mêmes que celles qui lui sont attribuées en (9). Néanmoins, certains des effets de sens des énoncés de (8) et de (9) diffèrent: par exemple, un énoncé de (8) peut suggérer que Jean (malgré ses qualités) risque de ne pas être à la hauteur d'une certaine tâche, tandis que, dans la même situation, un énoncé de (9) suggérerait, au contraire, que (malgré ses défauts) Jean serait sans doute à la hauteur de cette tâche. Convenons d'appeler *orientation argumentative* ce type de suggestions auxquelles les énoncés invitent dans telle ou telle situation. Nous observons que les phrases (8) et (9), qui, du point de vue de leur forme, ne diffèrent que par l'ordre des adjectifs reliés par la conjonction *mais*, sont marquées pour des orientations argumentatives opposées, et ce, quelle que soit la nature de ces orientations (laquelle dépend de la situation d'énonciation). Si le rôle de la sémantique est bien celui qui a été précisé plus haut, les descriptions sémantiques de (8) et de (9) doivent alors rendre compte de cette contrainte sur les orientations argumentatives. En l'occurrence, c'est dans la description de *mais* que doit figurer la description de cette contrainte. L'analyse des phrases contenant des opérateurs comme *peu*, *un peu*, *presque*, *à peine*, etc. ou d'autres connecteurs comme *néanmoins*, *pourtant*, *justement*, confirme cette nécessité d'inclure les contraintes sur l'orientation argumentative dans leur description sémantique. Une composante *argumentationnelle* (si l'on accepte de l'appeler ainsi) est donc nécessaire dans la sémantique des phrases.

Pour montrer que la description des contraintes sur l'orientation argumentative est autonome vis à vis de la description informationnelle, c'est à dire, que les contraintes argumentationnelles ne peuvent pas être décrites exclusivement au moyen de concepts relevant de l'information objective, je distinguerai deux types de lecteurs: ceux qui sont déjà convaincus que la signification des mots et des phrases ne se résume pas à leurs conditions de référence¹⁰, et les autres.

Pour les premiers, le raisonnement est simple: l'orientation argumentative repose sur certains -au moins- de ces éléments de signification qui ne relèvent pas des conditions de référence (trivial pour ce groupe de lecteurs), donc les contraintes sur ces orientations ne peuvent pas être décrites exclusivement au moyen de concepts relevant des conditions de référence.

Pour les autres, nous allons supposer un instant que la description de la signification de certains mots est épuisée par celle de leurs conditions de référence¹¹. Supposons donc que la signification de *intelligent* et celle de *brouillon* soient totalement décrites par leurs conditions de référence. Si l'on tient compte de la démonstration précédente, à savoir, que les descriptions sémantiques des phrases (8) et (9) doivent rendre compte des contraintes sur les orientations argumentatives de leurs énoncés, deux possibilités semblent se présenter, selon que l'on considère que (8) et (9) ont ou n'ont pas les mêmes conditions de référence.

Dans la première hypothèse, on ne peut évidemment pas attribuer la différence argumentationnelle à une différence informationnelle objective, puisque nous sommes précisément dans l'hypothèse dans laquelle il n'y a pas de différence dans les conditions de référence. C'est ce qu'il fallait démontrer.

La deuxième hypothèse soulève deux problèmes sérieux:

- a) en premier lieu, il est difficile d'admettre que (8) et (9) puissent différer par leurs conditions de référence ; et

¹⁰ Ce concept est destiné à préciser la notion un peu vague d'*information objective*.

¹¹ Il s'agit, bien sûr, d'une concession bien provisoire ; cf. plus bas.

- b) même si on se forçait à l'admettre, l'idée selon laquelle cette différence expliquerait la différence dans les orientations argumentatives est indéfendable, puisque, comme on l'a vu, cette dernière est une différence de points de vue concernant le même fait.

2.3.2 *Le dispositif de description I: les topoi*

Ces observations et les remarques qui en découlent imposent des contraintes importantes sur ce que devrait être une théorie adéquate de la signification. Je ne développerai pas ici cette question (voir, à ce sujet, [Anscombe et Ducrot 1983], [Racah 1984b et 1990a]). Je me bornerai à résumer les hypothèses des premières versions de la Théorie de l'Argumentation dans la Langue (TAL); d'autres hypothèses, plus récentes, seront exprimées au paragraphe 3.

La TAL se caractérise par l'hypothèse suivante: lorsqu'un énoncé E se présente comme destiné à suggérer la conclusion C, il le fait en vertu d'une règle d'inférence *graduelle*, présentée comme *partagée* par l'ensemble des interlocuteurs, et présentée comme *générale*. Ces règles, qui sont de la forme

// plus (ou moins) P, plus (ou moins) Q //

sont appelées *topoi* (au singulier: *topos*). Je ne m'attarderai pas sur cette hypothèse (cf. [Racah 1990a] pour un exposé plus détaillé), sauf pour préciser qu'il s'agit d'une hypothèse très forte (réduire tous les garants des argumentations à la forme ci-dessus), qui, comme toute hypothèse constitutive d'une théorie, ne peut être validée que par le pouvoir descriptif (et l'adéquation) de la théorie (ou des théories) qu'elle engendre.

Le sens des énoncés étant décrit au moyen de ces topoi, il est alors possible de formuler une description sémantique des connecteurs et des opérateurs ayant des effets sur l'orientation argumentative: cette description est formulée en termes de contraintes sur les topoi utilisables comme garants. Ainsi, la description sémantique de *mais*, dans une phrase de type *P mais Q*, indiquera d'une part que le topos utilisé pour l'énoncé de Q doit avoir un conséquent opposé à celui du topos utilisé pour l'énoncé de P; et, d'autre part, que le topos utilisé pour l'énoncé global est celui qui aurait été utilisé dans un énoncé de Q tout seul (cf. [Racah 1987] pour une description plus technique).

2.3.3 *Raisonnement et argumentation*

Ces observations -et beaucoup d'autres- montrent que la signification des phrases ne se réduit pas à des éléments d'information mais intègre des indications sur le potentiel argumentatif de leurs énoncés, indications fondées sur des règles d'inférence graduelles. Ce fait pourrait ne concerner que le linguiste, car même si les moyens linguistiques permettant de transmettre des connaissances sont régis par ces modèles argumentatifs, il ne s'ensuit pas immédiatement que les connaissances elles-mêmes le soient. La démarche que je propose requiert une hypothèse supplémentaire, découlant de préoccupations cognitives. Il s'agit de l'hypothèse selon laquelle la langue est, en quelque sorte, un miroir des représentations cognitives des locuteurs. Si l'on admet cette dernière hypothèse (que je ne justifierai pas ici)¹², on est amené à penser que certains aspects, au moins, des structures de nos connaissances sont homomorphes aux structures linguistiques de l'argumentation. L'étude des connecteurs et des opérateurs argumentatifs a pu, ainsi, enrichir notre compréhension du raisonnement et, par conséquent, fournir des bases nouvelles pour sa modélisation en intelligence artificielle¹³. Mais cette hypothèse ne concerne pas seulement les enchaînements argumentatifs marqués par les connecteurs et autres articulateurs: des travaux de

¹² Cf. [Racah 1992a].

¹³ Cf., par exemple, [Davis 1989], [Dieng 1989], [Cerbah *et al.* 1990].

description du lexique sont actuellement en cours, qui révèlent le rôle essentiel de l'inférence argumentative dans la construction (la *sculpture*) du sens.

2.3.4 *Inférence argumentative et implication*

Avec Sylvie Bruxelles, j'ai proposé une description argumentative du connecteur français *si*, qui rend compte d'un certain nombre d'observations incompatibles avec la description classique en termes d'implication, tout en admettant, comme cas limite, l'usage implicatif des mathématiciens (cf. Bruxelles-Raccah 1987). En guise de première application de la théorie de l'argumentation, je souhaite illustrer rapidement l'intérêt qu'il y a, dans certains cas, à remplacer une règle de production par un topos.

Pour résumer la description que Sylvie Bruxelles et moi faisons de *si*, on peut considérer qu'un énoncé contenant *si* s'appuie sur une chaîne de topoi,

// plus P1, plus P2 // , // plus P2, plus P3 // , ... , // plus Pn, plus Q //

pour construire et utiliser le topos

// plus P1, plus Q //

où P1 est le champ topique de l'antécédent de l'énoncé et Q le champ topique de son conséquent.

Ainsi, selon notre description, lorsqu'un locuteur énonce

si A, B

il se présente comme utilisant A comme argument pour B, en se fondant sur une chaîne de mouvements argumentatifs partant de A et se terminant en B.

Cette description rend immédiatement compte du caractère graduel et du caractère relativement réversible des raisonnements "naturels" utilisant *si*, caractères illustrés tous deux par l'analyse de l'énoncé suivant:

(10) Si tu abîmes le vase, tu seras puni

supposé destiné à un enfant. Il est clair, en effet, que l'enfant comprend (à juste titre) que s'il n'abîme pas le vase, il ne sera pas puni (toutes choses restant égales par ailleurs); que s'il l'abîme peu, il aura une petite punition, et que s'il l'abîme beaucoup, il aura une forte punition. D'après notre description, (10) "annonce" que le locuteur utilise un topos du genre :

// Plus un enfant se comporte mal,
plus désagréables pour lui sont les réactions des adultes //

ce qui rend compte de la gradualité des raisonnements "naturels" utilisant *si*: si l'enfant décèle, dans (10), une règle comme la règle ci-dessus, il comprendra du même coup que, plus le vase sera abîmé, plus la punition sera sévère. D'autre part, le topos ci-dessus correspond à la même croyance que le topos

// Moins un enfant se comporte mal,
Moins désagréables pour lui sont les réactions des adultes //

ce qui rend compte de la réversibilité de (10) et, plus généralement des énoncés "naturels" utilisant la conjonction *si*¹⁴.

2.4 Règles de production et règles topiques

¹⁴ Il s'agit d'un type de réversibilité: celle qui inverse les sens de parcours des champs topiques sans en intervertir l'ordre, et donc sans inverser la direction de l'inférence. Pour une étude de ce deuxième type de réversibilité, qui permet de passer de //plus P, plus Q// à //plus Q, plus P//, voire [Raccah 1990b].

Une telle description du connecteur français *si* conduit à penser que la représentation d'énoncés contenant *si*, sous forme de règles de production constitue une simplification abusive des éléments d'expertise que l'on essaye de modéliser. En effet, s'il est vrai que, dans certains cas, de tels énoncés peuvent avoir une valeur implicative, il s'agit de cas particuliers, dans lesquels les champs graduels auxquels renvoient l'antécédent et le conséquent de ces énoncés ne possèdent que deux valeurs, correspondant au vrai et au faux (voir Prade 1988, pour une représentation des topoi utilisant la logique floue). Ainsi, lorsqu'un élément de connaissance est formulé par une phrase française de type

si A, B

sa représentation par l'implication logique de A à B masque la richesse sémantique d'une telle formulation. Cette richesse apparaît, au contraire, si on représente

- A comme une valeur d'un champ graduel P ;
- B comme une valeur d'un champ graduel Q ;
- le lien entre A et B comme une instance d'un lien topique entre P et Q.

Ce principe de représentation permet de rendre compte du fait que, si l'énoncé de l'expert permet de conclure de A à B, et si A' est plus P que A, alors, ce même énoncé permet de conclure de A' à B', B' étant au moins autant Q que B.

L'exemple suivant permettra de fixer les idées. Considérons l'énoncé:

(11) Si la houle est forte, la digue doit être épaisse

Une représentation de (11) sous forme d'implication, telle que

FORTE(houle) IMPLIQUE EPAISSE(digue)

ne permet pas d'inférer directement ce que l'on doit attendre dans le cas d'une houle moyennement forte ou très forte: il faudrait disposer de représentation du genre:

FORCE(houle,moyenne) IMPLIQUE EPAISSEUR(digue,moyenne), et

FORCE(houle,élevée) IMPLIQUE EPAISSEUR(digue,élevée), et

....

et ainsi de suite, pour chaque valeur possible du paramètre FORCE. Si, en revanche, on représente (11) par quelque chose du genre:

// Plus la digue est exposée, plus elle doit être résistante //

en considérant le fait la houle est forte comme un degré dans le champ EXPOSITION DE LA DIGUE, et le fait la digue est épaisse comme un degré dans le champ RESISTANCE DE LA DIGUE, les inférences désirables peuvent être obtenues.

Les topoi permettent donc de "capturer", de manière directement utilisable, les connaissances concernant les variations de paramètres (objectifs ou subjectifs), et leurs conséquences sur d'autres paramètres, sans toutefois permettre de calculer les valeurs correspondantes. En ce sens, l'approche topique est voisine de celle qui est proposée par la physique qualitative et, plus généralement, par l'étude du raisonnement qualitatif.

3 LEXIQUE ET CHAMPS TOPIQUES

3.1 Enchaînement et lexique

Jusqu'à une date assez récente, la majeure partie de la recherche sur l'argumentation concernait exclusivement les articulations linguistiques, marques des enchaînements, traces des raisonnements implicites des sujets parlants. Même les travaux fondés sur le cadre théorique de *l'Argumentation dans la Langue* proposé initialement par Anscombe et

Ducrot et brièvement décrit ci-dessus, étaient centrés sur l'étude des *articulateurs argumentatifs* (opérateurs et connecteurs), en dépit de l'hypothèse caractéristique de ce cadre, selon laquelle, précisément, "il y a de l'argumentation dans la langue".

En se préoccupant fondamentalement de l'enchaînement, la sémantique de l'argumentation restait une "macro-sémantique" ; et puisqu'on s'intéressait surtout à ces traces de l'activité d'inférence, la proximité de cette conception de la sémantique avec la pragmatique était suffisante pour que l'amalgame soit inévitable.

En effet, la description des articulateurs apparaissant dans une phrase, au moyen de contraintes sur les topoi susceptibles d'être mis en oeuvre lors de l'énonciation de la phrase, suppose que l'on ait une idée des topoi pouvant être mis en oeuvre lors de l'énonciation des sous-phrases articulées. Or, puisque aucune recherche n'était prévue au départ sur l'émergence de ces topoi au fil de la construction de la phrase, il était nécessaire de se placer d'emblée sur le terrain de l'énoncé: il fallait supposer que l'on s'était donné une situation d'énonciation, caractérisée par les topoi utilisables dans cette situation. D'où l'aspect pragmatique de ce type d'approche.

Néanmoins, les hypothèses de la théorie de l'Argumentation dans la Langue n'imposent pas une approche exclusivement pragmatique. Elles permettent, au contraire un traitement sémantique poussé de l'argumentation, à condition d'accorder une certaine attention aux phénomènes lexicaux. C'est du moins ce que j'espère montrer. Bien entendu, comme nous l'avons vu plus haut, l'argumentativité d'un énoncé, simple ou complexe, ne peut pas être déterminée par la sémantique seule, puisque l'orientation argumentative dépend des topoi *effectivement* mis en oeuvre lors de l'énonciation ; ces topoi reflètent à la fois les croyances et les intentions des locuteurs et ne peuvent donc pas être déterminés par la seule analyse de la phrase. Mais les mots choisis contraignent les topoi possibles (ou encore, du point de vue opposé, les topoi que l'on veut utiliser contraignent le choix des mots) : n'importe quel topos ne peut pas être associé à n'importe quelle phrase. On pourrait parler ici de *sous-détermination*, dans un sens positif (c'est-à-dire, dans un sens où sous-déterminer implique un certain degré de détermination).

De ce point de vue, l'étude linguistique de l'argumentation ne peut pas se limiter à l'analyse des morphèmes utilisés pour articuler les arguments et les conclusions. Cette analyse ne constitue qu'un des aspects, une des directions, de la recherche linguistique sur l'argumentation, certes importante, mais qui ne doit pas masquer un deuxième aspect: la (sous-)détermination des topoi au fil de la construction des phrases.

3.2 Le dispositif de description II: (champs topiques lexicaux)

Je tenterai de montrer qu'une description lexicale faisant apparaître des champs topiques associés aux mots, permet non seulement d'étayer la construction des contraintes sur l'argumentation que les énoncés d'une phrase mettent en jeu, mais aussi de rendre compte de leurs connotations habituelles, et de décrire, de ce fait, la manière dont le lexique cristallise les croyances et connaissances collectives, nécessaires à la communication langagière à l'intérieur d'un groupe linguistique. L'idée générale de cette démarche peut être schématisée de la façon suivante.

Un topos peut être conçu comme un couple de champs topiques, couple dont le premier terme est l'antécédent du topos et le deuxième terme, le conséquent. Un champ topique est, en gros, une "façon de voir" une entité, une propriété ou une relation. Cette façon de voir est, elle-même, déterminée par la façon dont on voit une autre entité, une autre propriété ou une autre relation: c'est à dire par un autre champ topique. On peut ainsi représenter un champ topique par une chaîne de champs topiques emboîtés les uns dans les autres, de telle

sorte que chaque champ topique est caractérisé d'une part, par un champ conceptuel (l'entité, la propriété ou la relation), et d'autre part, par le champ topique qu'il contient, lequel est lui-même caractérisé par un champ conceptuel et par le champ topique qu'il contient, et ainsi de suite jusqu'à un *champ topique élémentaire*. Ce dernier étant un principe de valuation, introduit une gradation dans le champ topique qui le contient. Nous sommes ainsi amenés à la définition récursive suivante¹⁵:

Le couple (X,Y) est un champ topique si et seulement si l'une des deux conditions suivantes est respectée:

(i) X est un champ conceptuel et
Y est une valeur (bien ou mal)

ou (ii) X est un champ conceptuel et
Y est un champ topique.

Cette définition permet de construire des chaînes croissantes de champs topiques à partir de champs topiques élémentaires, contenant une valuation: le principe de gradation introduit par la valuation contenue dans le champ topique élémentaire se répercute sur la totalité du champ topique qui le contient. C'est ce qui permet de considérer un champ topique non seulement comme une façon de voir un champ conceptuel, mais aussi comme un principe de gradation pour d'autres champs topiques.

- A chaque champ topique CT (= <CC,CT'>) correspond un topos, qui lui est canoniquement associé: il s'agit du couple (CT,CT').
- A chaque mot est associé un ou plusieurs champs topiques¹⁶. Un champ topique associé à un mot est dit *intrinsèque* à ce mot. Un *topos intrinsèque* à un mot est le topos canoniquement associé à un champ topique intrinsèque à ce mot.
- Un énoncé d'une phrase contenant un mot M peut utiliser soit un topos intrinsèque à M: il s'agit alors d'un *énoncé doxal*, soit un autre topos, qui peut être contraire au topos intrinsèque à M (on parle alors d'*énoncé paradoxal*), ou simplement différent. Dans tous les cas, l'antécédent du topos est un champ topique intrinsèque de M.

3.3 Exemples

Les trois exemples suivants, bien que brièvement analysés, permettront d'illustrer ces derniers points:

(12) Jean a beaucoup travaillé, il doit être fatigué

(13) Jean a beaucoup travaillé, il doit être en pleine forme

(14) Jean a beaucoup travaillé, Marie a dû s'ennuyer

Sylvie Bruxelles, Oswald Ducrot et moi-même considérons que la description sémantique de *travailler* doit faire apparaître que, pour qu'une activité puisse être considérée comme du *travail*, elle doit (entre autre) impliquer une certaine fatigue (pour s'en convaincre, il suffit

¹⁵ Cf. [Raccah 1990b], [Bruxelles *et al.* 1994].

¹⁶ Il y a deux manières (combinables) d'associer plusieurs champs topiques à un mot. Dans le premier cas, les différents champs sont *conjointement* associés au mot: la signification du mot intègre ces différents champs topiques; les enchaînements peuvent ne concerner qu'un de ces champs, mais peuvent aussi en intégrer plusieurs. Dans le deuxième cas, les champs sont *exclusifs* les uns des autres: le mot est argumentativement ambigu, phénomène qui se produit assez souvent, même dans le cas de mots informativement non-ambigus (cf. Raccah 1987); c'est le cas de *tiède*, qui peut être associé soit au champ de la chaleur (comme dans «Cette bière est tiède») soit au champ du froid (comme dans «Ce café est tiède»). Enfin, on peut imaginer (je n'en ai pas trouvé, mais je n'en ai pas cherché...) des cas d'associations combinées.

de remarquer que, pour s'opposer à l'idée selon laquelle quelqu'un aurait travaillé, il suffit de faire remarquer qu'il ne s'est pas fatigué...). Si l'on admet cette hypothèse externe, on comprendra que nous associons au lexème travailler le champ topique (ACTIVITE *fatigue*), où ACTIVITE est le champ conceptuel principal de travailler et *fatigue* est le champ topique *du point de vue duquel* l'activité est considérée. Le topos canoniquement associé à ce champ topique est

// (ACTIVITE, fatigue) *fatigue* //

qui peut se lire aussi:

// plus on agit, plus on se fatigue //

Les énoncés de la phrase (12) sont *doxaux* en ce qu'ils utilisent un topos intrinsèque à l'un de ses lexèmes: un locuteur de (12) n'ajoute rien à la *doxa* codée dans la langue. Les énoncés de (13) peuvent provoquer une première réaction d'étonnement, qui se dissipe dès que l'on comprend que le locuteur se présente comme s'opposant à la *doxa* suggérée par le mot travailler: le topos utilisé

// plus on agit, plus on est en forme //

est opposé à l'un des topos intrinsèques de *travailler*: les énoncés de (13) sont *paradoxaux*. Enfin, les énoncés de la phrase (14) font appel à un topos du genre

// plus quelqu'un travaille, plus son entourage s'ennuie //

qui pourrait être obtenu par la concaténation de deux topos:

// plus on travaille, moins on s'occupe de son entourage //, et

// moins on s'occupe de quelqu'un, plus il (elle) s'ennuie //

Ces énoncés proposent un point de vue qui n'est pas habituellement "codé", du moins me semble-t-il, dans le mot *travailler*. Néanmoins, et c'est ce qui me fait parler de "cristalliseur", dans une communauté linguistique qui utiliserait régulièrement ce topos, au point que le point de vue auquel il correspond deviendrait *doxal* pour cette communauté (on pourrait dire ici "non marqué", pour reprendre la terminologie classique des linguistes), l'inférence de *travailler* à *ennui de l'entourage* devenant automatique, elle devrait être décrite comme appartenant à la signification même du mot, pour cette communauté.

En adoptant ce point de vue, on est amené à concevoir les mots comme des "réservoirs d'inférences" (mais il ne s'agit plus de pots de confiture...), des indicateurs de points de vue (les étiquettes des pots...): ce que ces pots contiennent n'est plus une sorte de signification référentielle (la confiture...), mais des manières de voir le monde, manières qui contraignent la "sculpture du sens". Ces pots se remplissent de ces *recettes*, au fur et à mesure que de nouveaux points de vue sont intégrés dans la collectivité qui les utilise. Il me semble, mais je n'ai pas encore les moyens de le prouver, que ces pots ne se vident pas: lorsque, dans une collectivité, une manière de voir a été associée à un mot, elle y reste associée, même si, par la suite, un autre point de vue lui est aussi associé. Si l'on tient absolument à conserver une métaphore douce, optons pour la pâtisserie et disons que la signification est un mille-feuille...

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Anscombe Jean-Claude et Oswald Ducrot (1983) :
L'argumentation dans la langue, Bruxelles, Mardaga.
- Bruxelles Sylvie, Denis Carcagno et Corinne Fournier (1989) :
"Vers une construction automatique des topoi à partir du lexique", CC-AI, 6:4, Gand.
- Bruxelles, Sylvie, Oswald Ducrot et Pierre-Yves Raccah (1994) :
"Argumentation and the lexical topical fields"; *Journal of Pragmatics*, sous presse.
- Bruxelles Sylvie et Pierre-Yves Raccah (1987) :
"Information et argumentation: l'expression de la conséquence", Paris, COGNITIVA 87.
- Cerbah, Farid, Corinne Fournier et Pierre-Yves Raccah (1991) :
"Qualitative reasoning and argumentation: a study of some affinities when generating explanations", in Trave, Louise ed. : *Decision Support Systems and Qualitative Reasoning*, Amsterdam, North-Holland.
- Davis Harley (1989) :
"Using models of dynamic behaviour in expert systems", Neuvièmes Journées Internationales d'Avignon".
- Dieng Rose (1989) :
"Génération de topoi à partir de règles d'un système expert", CC-AI, 6:4, Gand.
- Dieng Rose et Brigitte Trousse 1989 :
"Utilisation de connaissances graduelles en intelligence artificielle", Neuvièmes Journées Internationales d'Avignon".
- Ducrot Oswald :
(1973) : *La preuve et le dire*, Paris, Mame.
(1980) : *Les Echelles argumentatives*, Ed. de Minuit.
(1988) : "Topoi et formes topiques" *Bulletin d'études de linguistique française*, vol 22; Tokyo.
- Fournier Corinne et Pierre-Yves Raccah (1990) :
"Argumentation and artificial intelligence: from linguistic models to knowledge management"; in Yaacov Choueka (ed.) *Computers in literary and linguistic research*, Genève, Slatkine [1988].
- Raccah Pierre-Yves :
(1984a) : "Argumentation in Representation Semantics", in *Proceedings of the tenth Conference in Computational Linguistics (COLING)*, Stanford, Cal. Juin 1984.
(1984b) : "Où voulez-vous en venir?". Colloque de neuro-psycholinguistique et sciences cognitives, St Riquier, Mai 1984; actes publiée en 1986 dans STS.
(1990a) : "Modelling argumentation and modelling with argumentation"; *Argumentation* 4:447-483, Bruxelles. [1987]
(1990b) : "Signification, sens et connaissance : une approche topique" ; *Cahiers de Néguistique Française* n° 11.
(1992a) : "Expertise et connaissances implicites: de la gradualité des structures cognitives", *RIS*, 6:1-2, pp. 11-26.
(1992b) : "Quelques remarques sur la sémantique linguistique et la construction du sens", *Travaux de linguistique et de philologie*, Klincksiek, n° 30, pp.71-81.
(1995) : "Argumentation and natural language", *Journal of Pragmatics* 24:1-2 : numéro spécial (ed. Raccah, P.-Y.) *Argumentation within Language*.